

GROUPE DU PORTE-PAROLE  
SPRECHERGRUPPE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER  
SPOKESMAN'S GROUP

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE  
ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE

Strasbourg, 4 February 1970

Summary of address by M. Jean Rey, President  
of the Commission of the European Communities,  
to the European Parliament,  
4 February 1970

The Commission's programme for 1970

At the invitation of the Parliament, the Commission today outlined its general programme for 1970.

The programme is based on the three following factors:

1. The transitional period has come to an end. M. Rey stressed the importance of the Commission's policy decision not to extend the period - a decision that called for an exceptional effort on the part of all the Community institutions and led to the decisions reached in December. Now that the Community has entered its final stage, it needs to change its style. There must be no break in what has already been undertaken, but the concentration on short-term matters should give way to consideration of the medium- and long-term development of the Community, especially over the next ten years.
2. The summit conference in The Hague, while respecting the responsibilities of the Community institutions, laid down major political guidelines for the future.
3. The decisions reached at the turn of the year, although certain points still have to be cleared up, can be considered definitive. These covered:
  - (a) the financing of the common agricultural policy,
  - (b) the creation of own resources,

.../...

- (c) strengthening the budgetary powers of the Parliament,
- (d) agreement in principle to enlarge the Community,
- (e) agreement in principle on the future of Euratom,
- (f) basic decisions on economic and monetary policy (on 26 January).

Internal affairs

M. Rey did not attempt to give a detailed outline of all the fields covered by the Community's activities, but concentrated on certain essentials.

- (a) The Commission will shortly draw up a plan for the gradual establishment of economic and monetary union. The plan will include not only economic and monetary measures proper but also a programme covering tax harmonization, elimination of tax frontiers, capital movements and harmonization of social security systems. This is the Community's most important task for the seventies.
- (b) The Commission will shortly make public an important memorandum on the problems of industrial policy arising in the Community; it will suggest a number of approaches to the major issues.
- (c) In the field of research and technology, the Commission will very soon be proposing measures to reorganize the Joint Research Centre and will work out practical proposals to ensure that the Community's theoretical discussions on technological matters are transformed into real achievements.
- (d) The Commission will continue its efforts in the field of structural reform. Where agriculture is concerned, it will translate the main elements of its Memorandum into practical proposals. It will also continue, together with the Community institutions, the study of its proposal for a new programme on regional structures in the Community.
- (e) In the agricultural sphere, it will press on with the establishment of market organizations (wine, tobacco, etc.), will take new initiatives for the harmonization of veterinary, food and phytosanitary legislation, and will continue the struggle for balanced markets and the dismantling of the agricultural surpluses which threaten to paralyse and suffocate the Community.
- (f) In the social field it will concentrate its work, over and above its drive for harmonization of the social security systems and preparation of the tripartite conference on employment, on the reorganization of the European Social Fund, which is an indispensable instrument of social and economic policy in the Community.

### External relations

The year 1970 will be dominated by the preparation and opening of negotiations on the enlargement of the Community.

The task is considerable, and all the Community's institutions will be occupied throughout the year with the problems raised by the applications for membership that have been submitted by four European States. Enlargement will also call for talks with the other States of Europe and will entail worldwide problems that must be examined.

The Community will of course continue its negotiations and exploratory talks with Yugoslavia, Austria, Israel, Spain, Japan and the United Arab Republic.

Now that Europe is becoming an organized continent, it will be necessary to initiate or pursue a real dialogue with the other parts of the world.

The Commission will endeavour to clarify and improve relations with the United States of America, which have recently been strained, to eliminate the sources of friction and misunderstandings and to restore the atmosphere of comprehension and co-operation which had been at its best at the end of the Kennedy Round.

We shall continue our policy of association with the African continent as a European presence in Africa is so obviously useful and appreciated.

We shall also urge that at long last a start be made on the dialogue with Latin America which we have for years past been recommending to the Council.

The great problems of Asia too will find their natural place in the discussions for enlargement of the Community.

While all this is going on, the Commission will continue to apply the measures decided on in connection with the common commercial policy and will prepare the coming negotiations with the International Atomic Energy Agency in Vienna on safeguards and controls when the Non-Proliferation Treaty comes into force.

### Strengthening of the institutions

The Commission has insisted both in its Opinion on the enlargement of the Community and in its Memorandum to the summit conference on the need for the Community's institutions to be strengthened. The strengthening of the institutions is not a nice point of theology but a matter of efficiency. For the functioning of the Community, for the achievement of economic and monetary union and for enlargement it is indispensable that the Community's institutions should operate

normally and in conformity with the Treaty - and that they should be strengthened. The Commission will spare no effort in its endeavour to achieve this result.

In conclusion, M. Rey stressed the scale of the programme with which the Community had to cope and for which the Commission intended to be the driving force in the decade now beginning. Its successful execution will require not only the collaboration of all the Community's institutions and in particular the co-operation of Parliament but also the support of all organized economic and social forces, whose official representatives ought to be more closely associated with this constructive work.

An immense task is awaiting the Community, which will have to establish a new image of Europe. Europe must be seen to be a continent that is powerful, united, generous and looking ahead to the great duties incumbent on it in the world.

---

Groupe du Porte-Parole

Strasbourg, le 4 février 1970.

Résumé du discours prononcé par M. Jean REY,  
Président de la Commission des Communautés  
européennes, devant le Parlement européen,  
le 4 février 1970.

Programme d'activité de la Commission  
pour l'année en cours.

C'est à la demande du Parlement que la Commission expose cette fois au début de l'année son programme général d'activité pour l'année 1970.

Le point de départ de ce programme est constitué par les trois constatations suivantes :

- 1.- La période de transition est terminée. M. REY souligne l'importance de la décision politique prise par la Commission de refuser de prolonger la période de transition ce qui est à l'origine de l'effort exceptionnel de toutes les institutions de la Communauté et qui a abouti aux décisions de décembre.

La Communauté étant entrée dans sa période définitive, elle doit changer de style. Tout en poursuivant, sans solution de continuité, les actions déjà en cours, elle doit cesser de considérer les problèmes à court terme et au contraire s'installer dans l'optique du développement à moyen et à long terme de la Communauté, notamment dans la prochaine décennie.

- 2.- La Conférence au Sommet de La Haye qui, tout en respectant les responsabilités des institutions communautaires, a fixé les orientations politiques très importantes pour l'avenir.
- 3.- Les décisions de fin d'année qui, malgré quelques mises au point encore en cours, peuvent être considérées comme acquises :
  - adoption du règlement financier agricole
  - création des ressources propres
  - augmentation des pouvoirs budgétaires du Parlement
  - décision de principe d'élargissement de la Communauté
  - accord de principe sur l'avenir d'Auraton
  - décisions essentielles sur la politique économique et monétaire du 26 janvier.

C'est sur ces bases que peut être conçu le programme d'activité de la Commission.

Domaine intérieur

M. REY renonce à faire un exposé détaillé de tous les secteurs d'activité de la Communauté et concentre ses observations sur quelques points essentiels.

- a) Construction d'une union économique et monétaire et établissement prochain par la Commission d'un plan par étapes conduisant à l'union économique et monétaire.

Ce plan comprendra non seulement les mesures économiques et monétaires proprement dites mais aussi le programme d'activité en ce qui concerne l'harmonisation fiscale, la suppression des frontières fiscales, les mouvements de capitaux, les efforts d'harmonisation des régimes sociaux.

C'est le travail le plus important qui commandera l'activité de la Communauté dans la présente décennie.

- b) La Commission rendra prochainement public un important memorandum sur les problèmes de politique industrielle qui se posent dans la Communauté et qui proposera un certain nombre d'orientations sur des problèmes essentiels.
- c) Dans le domaine de la recherche et de la technologie, la Commission proposera tout prochainement les mesures de restructuration du Centre commun de Recherche et développera des propositions concrètes afin que les premières actions communautaires dans le domaine de la technologie sortent du stade des discussions théoriques pour entrer dans celui des réalisations.
- d) La Commission poursuivra ses efforts dans le domaine des réformes de structure. Dans le domaine agricole, elle transformera en propositions concrètes les données essentielles de son memorandum.

D'autre part, elle poursuivra avec les institutions communautaires l'examen de sa proposition d'un nouveau programme de structures régionales dans la Communauté.

- e) Dans le domaine agricole, elle poursuivra l'établissement des organisations de marchés (vins, tabacs, etc...); elle prendra de nouvelles initiatives dans le domaine de l'harmonisation des législations vétérinaires, alimentaires et phytosanitaires et poursuivra la bataille pour l'équilibre des marchés et la résorption des excédents agricoles qui menacent de paralyser et d'étouffer la Communauté.
- f) Dans le domaine social, indépendamment de ses efforts quant à l'harmonisation des régimes sociaux et la préparation de la conférence tripartite sur l'emploi, elle concentrera ses efforts sur la réforme du Fonds social européen, instrument indispensable de politique sociale et économique dans la Communauté.

Domaine extérieur

L'année 1970 sera dominée par la préparation et le commencement des négociations relatives à l'élargissement de la Communauté.

C'est un travail considérable qui occupera toutes les institutions pendant toute l'année en ce qui concerne à la fois les problèmes posés par la candidature à l'adhésion de quatre Etats européens, les conversations avec les autres Etats européens et l'examen des problèmes mondiaux que cet élargissement soulève.

La Communauté poursuivra naturellement les négociations et les explorations en cours avec la Yougoslavie, l'Autriche, Israël, l'Espagne, le Japon et la République Arabe Unie.

L'Europe commençant à devenir un continent organisé, il va falloir entreprendre ou poursuivre un véritable dialogue avec les autres continents.

La Commission s'efforcera de clarifier et d'améliorer les relations avec les Etats-Unis d'Amérique qui se sont récemment tendues, afin de mettre un terme à des frictions et des malentendus et de rétablir l'atmosphère de compréhension et de coopération qui avait trouvé son point culminant lors de la conclusion du Kennedy-round.

Elle poursuivra la politique d'association avec le continent africain, la présence européenne en Afrique étant manifestement si utile et appréciée.

Elle insistera pour que commence enfin le dialogue avec le continent latino-américain qu'elle a proposé au Conseil depuis plusieurs années.

Enfin les grands problèmes de l'Asie trouveront normalement leur place dans le cadre des discussions d'élargissement de la Communauté.

Parallèlement, la Commission poursuivra l'application des mesures décidées quant à la politique commerciale commune et préparera la prochaine négociation avec l'agence internationale atomique de Vienne relative au contrôle de sécurité à l'occasion de l'application du Traité de Non-prolifération.

Renforcement institutionnel

La Commission a insisté sur cette nécessité, à la fois dans son avis sur l'élargissement de la Communauté et dans son mémoire à la Conférence au Sommet.

Le renforcement institutionnel de la Communauté n'est pas une querelle de théologie, c'est un problème d'efficacité.

Il est indispensable pour le fonctionnement de la Communauté, pour la réalisation de son union économique et monétaire et pour son élargissement que les institutions de la Communauté fonctionnent normalement, conformément au Traité, et qu'elles soient renforcées.

La Commission ne négligera aucun effort pour aboutir à ce résultat.

.../...



x

x

x

En terminant, M. REY souligne l'ampleur du programme d'activité qui s'impose à la Communauté et dont la Commission entend être l'animateur au seuil de la présente décennie. Sa réalisation demandera non seulement la collaboration de toutes les institutions de la Communauté et singulièrement celle du Parlement, mais aussi le concours de toutes les forces économiques et sociales organisées dont les représentants qualifiés devront être davantage associés à cette construction.

Un immense travail attend la Communauté. Celle-ci doit donner une nouvelle image de l'Europe. Celle-ci doit apparaître comme un continent fort, uni, généreux et tourné vers ses grands devoirs dans le monde.

-----